Nations Unies A/58/331

Assemblée générale

Distr. générale
29 août 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 117 b) de l'ordre du jour provisoire*
Élimination du racisme et de la discrimination raciale : application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 53 de sa résolution 57/195, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-huitième session un rapport sur l'application de cette résolution.

2. Il est fait référence à ce sujet aux quatre rapports suivants, présentés à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, qui portent sur les différentes sections de la résolution précitée :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toute les formes de discrimination raciale (A/58/__);

b) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, présenté conformément à la résolution 56/266 de l'Assemblée générale, sur l'application et le suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (voir A/58/324);

c) Rapport du Secrétaire général, présenté conformément à la résolution 57/195 de l'Assemblée générale, sur l'application du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2003) (A/58/80-E/2003/71);

d) Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les formes contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, présenté conformément à la résolution 57/195 de l'Assemblée générale (voir A/58/313).

---

* A/58/150.

03-49326 (F) 250903 250903